

**Soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale,
11-14 octobre 2021
Le Caire (Égypte)**

**EMRO/RC68/DJ/1
12 octobre 2021**

Sommaire

1.	Programme de travail	2
2.	Rapport sur les réunions	3

Inscription

L'inscription est une condition préalable à l'accès à la plateforme Zoom pendant les sessions du Comité régional, qui sera réservée aux participants inscrits et approuvés.

Documents

Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le [site Web](#) dédié au Comité régional. Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.

Accès à l'Internet

La réunion se déroulera virtuellement à l'aide de la plateforme de vidéoconférence Zoom dont l'accès est facilité par le Bureau régional de l'OMS au Caire (Égypte). Les modalités d'accès à la plateforme virtuelle vous seront communiquées à l'issue du processus d'inscription.

Aide

Vous trouverez [ci-dessous](#) des conseils utiles sur la manière de vous connecter et de naviguer sur la plateforme virtuelle du Comité régional, ainsi que des coordonnées utiles pour les services d'appui informatique et administratif du Comité.

Déclarations

Des déclarations écrites d'au plus 600 mots peuvent être soumises pour publication sur le site Web régional de l'OMS à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. Ces déclarations doivent être envoyées avant l'ouverture de la soixante-huitième session du Comité régional. Elles peuvent être présentées à la place ou en complément d'une intervention en direct d'un État Membre.

Veuillez envoyer les déclarations écrites à publier sur le site Web de l'OMS à l'adresse emrgogovbod@who.int, en indiquant le nom de la délégation du pays/de l'entité dans l'objet du courriel.

Publications de l'OMS

Les publications de l'OMS sont disponibles sur le [site Web](#) du Comité régional.

Composition et participation

Le Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Pour la modalité virtuelle de la soixante-huitième session du Comité régional, l'accès à la plateforme Zoom sera accordé aux représentants et à leurs suppléants. Les conseillers et représentants d'autres entités invitées en vertu de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité régional pourront suivre les séances et les débats sur le Web.

Langues

Les langues de travail du Comité régional sont l'anglais, l'arabe et le français. Les déclarations effectuées dans ces langues seront interprétées simultanément dans les deux autres langues. Les délégués pourront suivre la langue choisie en sélectionnant la langue préférée lors de la connexion à la plateforme Zoom. La réunion sera également diffusée sur le Web en plusieurs langues.

1. Programme de travail

Mardi 12 octobre 2021

Point de l'ordre du jour	Session ordinaire	
1 a-c)	Élection du Bureau Adoption de l'ordre du jour provisoire et du programme journalier provisoire Constitution d'un Comité de rédaction	EM/RC68/1 EM/RC68/2
2 a-m)	Rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2020 et rapports de situation <ul style="list-style-type: none">Présentation par le Dr Ahmed Al-MandhariInterventions des Membres	EM/RC68/3 EM/RC68/INF.DOC.1 EM/RC68/INF.DOC.2 EM/RC68/INF.DOC.3 EM/RC68/INF.DOC.4 EM/RC68/INF.DOC.5 EM/RC68/INF.DOC.6 EM/RC68/INF.DOC.7 EM/RC68/INF.DOC.8 EM/RC68/INF.DOC.9 EM/RC68/INF.DOC.10 EM/RC68/INF.DOC.11 EM/RC68/INF.DOC.12
Point de l'ordre du jour	Session ordinaire	
7	Éradication de la poliomyélite dans la Région de la Méditerranée, y compris le Rapport de la première et de la deuxième réunion du Sous-comité régional pour l'éradication de la poliomyélite et la riposte aux flambées	EM/RC68/16 EM/RC68/17
6	Dixième, onzième et douzième rapport du Sous-comité du Programme du Comité régional	EM/RC68/14 EM/RC68/15
9	Lieu et date des sessions futures du Comité régional	EM/RC68/INF.DOC.15
4 b)	Composition des organes et comités de l'OMS	EM/RC68/11
3 a)	Accélérer la préparation et la riposte aux situations d'urgence sanitaire – plan d'action.	EM/RC68/4

Groupe de travail sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS face aux urgences sanitaires ; orientations futures (Résolution WHA74.4)

Une décennie d'action pour les objectifs de développement durable dans la Région de la Méditerranée orientale : progrès, défis et perspectives.

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme : accent mis plus particulièrement sur les orientations stratégiques pour accélérer l'élimination de la tuberculose dans les pays de la Région de la Méditerranée orientale ; ainsi que sur Gavi, l'Alliance du vaccin.

2. Rapport sur les réunions Lundi 11 octobre 2021

**Point de l'ordre
du jour**

Séance d'ouverture

1

Ouverture officielle de la session

La cérémonie d'ouverture de la soixante-huitième session du Comité régional de la Méditerranée orientale s'est tenue dans le Kuwait Hall, Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte), le 11 octobre 2021.

Allocution du Directeur régional

Dans son allocution, le Dr Ahmed Al-Mandhari, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, a déclaré que l'année écoulée a été marquée par une grande dynamique dans le domaine de la santé et que, malgré les difficultés rencontrées par la Région, de nouvelles perspectives d'action se sont présentées dans le cadre des efforts collectifs visant à instaurer la « Santé pour tous et par tous ». Il a mis en avant trois défis importants auxquels la Région est confrontée. Tout d'abord, la pandémie de COVID-19, qui n'a cessé de perturber les systèmes de santé, les économies et les sociétés malgré la mise au point de vaccins. Bien que la pandémie ait accéléré les travaux visant à protéger les populations contre les urgences sanitaires, les progrès de la Région sont encore lents en ce qui concerne les cibles du milliard pour la couverture sanitaire universelle et la santé et le bien-être. Ensuite, le Directeur régional a rappelé que les conflits et les urgences humanitaires en cours dans la Région entraînent une augmentation des migrations et des déplacements, et exercent ainsi une forte pression sur les systèmes de santé des pays d'origine et d'accueil. Enfin, il a attiré l'attention sur la menace persistante que représente la poliomyélite pour la santé locale, régionale et mondiale. Il a fait remarquer que, la *Vision 2023* régionale étant à mi-parcours, un groupe de travail composé d'experts a procédé à une analyse systématique des réalisations et des lacunes dans le cadre de sa mise en œuvre. Un plan d'accélération de la mise en œuvre à mi-parcours sera présenté au Comité régional, qui définira des recommandations et des actions prioritaires à mettre en œuvre par l'OMS et les États Membres au cours des deux prochaines années. Il a tout particulièrement mentionné les personnels médicaux qui ont travaillé de manière héroïque pour sauver des vies pendant la pandémie de COVID-19. Il a fait part de son expérience lors de ses visites en Afghanistan et au Liban aux côtés du Directeur général au cours desquelles il a pu constater l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les systèmes de santé et les difficultés rencontrées par les communautés pour accéder aux services de santé de base. Il a également adressé

ses sincères remerciements aux agents de santé, aux bénévoles et aux partenaires pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans les pays et a réaffirmé la volonté de l'OMS de renforcer les partenariats afin d'assurer un soutien constant, en particulier aux pays confrontés à une pénurie de ressources et dotés de systèmes de santé fragiles. Il a souligné le fait que la présence de l'OMS sur le terrain ne cesse d'être renforcée par l'intermédiaire de ses bureaux et de son personnel dans tous les pays de la Région, et a réaffirmé l'engagement du Bureau régional en faveur du développement et de l'examen continus des performances de ses programmes et de ses bureaux de pays. Le Directeur régional a conclu en rappelant que l'OMS compte sur le soutien actif de ses États Membres et a attiré l'attention sur les propositions importantes du groupe de travail sur le financement durable. Il a assuré les États Membres de l'appui technique maximal de la part des trois niveaux de l'OMS pour la réalisation de leurs objectifs communs dans la Région en coopération avec les différentes organisations gouvernementales et non gouvernementales, et en partenariat avec les institutions des Nations Unies et les organisations communautaires.

Allocution du Directeur général

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a indiqué que la Région est confrontée à un large éventail de défis sanitaires, notamment la poliomyélite et la COVID-19. Bien que les cas et les décès dus à la COVID-19 dans la Région aient atteint leur niveau le plus bas depuis un an, la pandémie est loin de toucher à sa fin et l'accès inéquitable aux vaccins laisse des millions de personnes en danger. Les cibles mondiales de l'OMS consistent à aider chaque pays à vacciner au moins 40 % de sa population d'ici la fin de 2021 et 70 % d'ici la mi-2022. En collaboration avec ses partenaires, l'OMS met tout en œuvre pour trouver des moyens d'accroître la production et la distribution de vaccins. Le Dr Tedros a évoqué les enseignements à tirer de la pandémie et les quatre domaines d'action clés identifiés dans les examens et rapports mondiaux. En premier lieu, une gouvernance mondiale inclusive, équitable et responsable. Il a mis en avant le projet d'accord international sur la préparation et la riposte aux pandémies qui fournira un cadre global pour la coopération mondiale et renforcera la solidarité entre les nations. En deuxième lieu, le renforcement et l'amélioration du financement de la préparation et de la riposte aux niveaux national et mondial, qui impliquent une augmentation substantielle des investissements nationaux, notamment dans les soins de santé primaires, ainsi que du financement international pour soutenir les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure. En troisième lieu, le recours à de meilleurs systèmes et outils dans le cadre de l'approche « Une seule santé ». Enfin en dernier lieu, renforcer l'OMS, lui donner les moyens d'agir et lui assurer un financement durable, en la plaçant au centre de l'architecture sanitaire mondiale. L'OMS reste déterminée à soutenir la riposte des pays à la pandémie et à reconstruire en mieux. Le Dr Tedros a formulé trois demandes spécifiques : l'engagement constant des États Membres à mettre en œuvre des mesures de santé publique et des mesures sociales qui ont fait leurs preuves, parallèlement à la vaccination ; le soutien à l'accord international sur la préparation et la riposte aux pandémies lors de la session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé en novembre 2021 ; et le renforcement de l'OMS en lui donnant les moyens d'agir et en lui assurant un financement durable.